



Paris, le 16 juin 2026

Objet : Les enseignes doivent donner la priorité à l'origine France

Madame, Monsieur,

Alors que **la campagne française des pêches, nectarines et abricots est pleinement engagée**, la Fédération nationale des producteurs de fruits constate que **de nombreuses enseignes de la grande distribution tardent encore à remplacer les fruits importés par la production française**.

Dans de nombreux magasins, les producteurs observent une présence encore importante de fruits espagnols sur les étals, parfois accompagnée de présentations ambiguës ou mensongères sur l'origine des produits. Cette situation est incompréhensible alors que les vergers français sont en pleine récolte et que les consommateurs expriment leur attachement à l'origine France.

Depuis plusieurs années, les distributeurs communiquent largement sur leur soutien à l'agriculture française, à la souveraineté alimentaire et à la juste rémunération des producteurs. Ces engagements doivent aujourd'hui se traduire concrètement dans les rayons.

Chaque jour de retard dans le basculement vers l'origine France fragilise les exploitations fruitières françaises. Au moment où les récoltes arrivent sur le marché, les producteurs ne peuvent accepter que les fruits importés continuent d'être privilégiés alors qu'une offre française de qualité est disponible.

La FNPFruits demande aux directions des enseignes de prendre sans délai les mesures nécessaires afin :

- de privilégier l'approvisionnement en fruits français lorsqu'ils sont disponibles ;
- de garantir un affichage clair et loyal de l'origine des produits ;
- de faire appliquer ces consignes dans l'ensemble des points de vente.

Les producteurs seront particulièrement attentifs à l'évolution de la situation dans les prochains jours et poursuivront leurs observations sur le terrain.

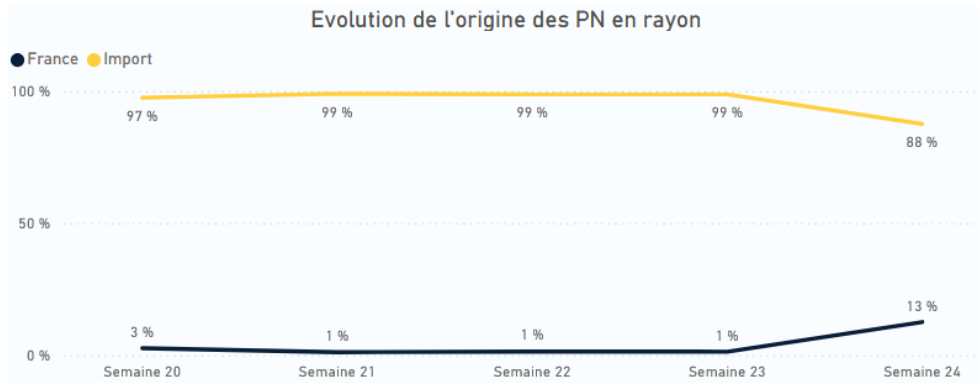
La souveraineté alimentaire ne peut pas rester un slogan. Elle doit se traduire par des actes concrets au bénéfice des producteurs français comme des consommateurs.


Françoise ROCH, présidente de la FNPFruits

P.s : voir en annexe les éléments photos.

Annexe :

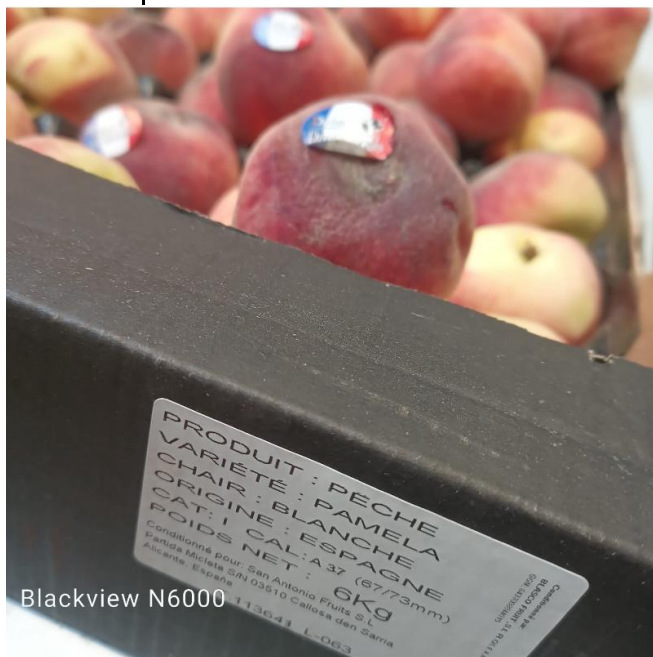
A la fin de la semaine dernière (13 juin), le pourcentage de nos produits présents dans les points de vente ne dépassait pas 13%. (155 relevés PROMOFEL / AOP PECHES ABRICOTS de France)



Enseigne	CARREFOUR	AUCHAN
Point de vente	Générac (30)	Avignon
Date du relevé	15 Juin	9 juin
	Origine 100% Espagne	Communication ambiguë sur l'origine des pêches
		



Enseigne	INTERMARCHÉ	INTERMARCHÉ
Point de vente	Saint Martin de Crau (13)	Fos s/ Mer (13)
Date du relevé	11 Juin	13 Juin
	Pêches espagnoles « francisées »	Origine 100% Espagne





Enseigne	COOPERATIVE U	COOPERATIVE U
Point de vente	Chateaubourg (35)	Saint Martin de Crau (13)
Date du relevé	13 Juin	13 Juin
	Origine 100% Espagne	Origine 100% Espagne
	